



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur F.F.C

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

Siège social : Vélodrome des Olives, BP 1, 13381 MARSEILLE Cedex 13 Tel 04.91.12.23.10

Antenne : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

Réunion Bureau Exécutif REGION SUD du Jeudi 15/02/21

Visioconférence 19h00-21h00

- Le Président salue l'adhésion complète des membres du Conseil D'Administration qui ont siégé sur la réunion présentielle à La Cadière d'Azur le 6/02/21. Chaque membre du CA doit prendre contact avec les responsables des différentes commissions pour constituer les dites commissions.
- Le constat est bien là, les licences 2021 enregistrées à ce jour sont réalisées à plus de 65 % par les licenciés via les clubs avec une très forte proportion des clubs VTT et BMX (75%). Les 35% autres sont traités au Siège du Comité par Mr BERGEAT R. Toutes les licences sont traitées à jour J dans le cadre de la cellule de crise mise en place depuis Septembre 2020. Très peu d'anomalie dans les dossiers de demandes de licences. Beaucoup de Présidents de clubs incitent leurs licenciés à prendre leurs licences 2021 malgré la situation sanitaire sur le principe de la SOLIDARITE envers le Comité Régional et émettent des reproches vis-à-vis du siège FFC sur le principe de l'abattement des 10 € qui pour eux aurait dû concerner l'ensemble des licenciés. Nous remonterons cette remarque au Siège FFC.
- Depuis le 10/02/21 la baisse est significative et nous donnerons en détail par courriel cette information aux clubs, Présidents Départementaux et membres du CA afin de réduire à sa plus faible expression les pertes 2021.
- Nous constatons que les taches salariales liées aux licences sont réduites et que cela crée un problème de reconversion des compétences des salariés administratifs. Ce phénomène est uniforme sur l'ensemble des comités Régionaux. Le Président informe le BE que Madame BRUSQUET Nathalie met à profit son chômage partiel pour faire des stages.
- La situation actuelle est la suivante :
 - Chômage partiel complet pour Mes BRUSQUET Nathalie et ALFOSEA Joëlle.
 - Chômage partiel épisodique en fonction de l'activité pour Mr BERGEAT Raphael
- Avis sur les concours financiers sollicités :
 - BMX Sarrians, épreuve Elites PRO : refusé
 - CD 83, Championnat de France CC Masters : refusé
 - CD 06, Epreuves VTT Coupe et Championnat de France : refusés
- Situation mutation Mr VENDELLI Marc. Nous attendons le paiement de la mutation conformément aux règles fédérales.
- Equipe Technique Régionale. La constitution de celle-ci suit son cours et déjà une très forte harmonisation d'activités se met en place entre les Commissions techniques et l'ETR.





Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur F.F.C

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

- TOUR REGION SUD Juniors 2021. La situation sanitaire nous oblige à modifier une nouvelle fois les dates initiales. Les nouvelles dates ont été données aux organisateurs qui doivent fournir au plus vite les parcours à Mr MADEDDU Jérôme afin de constituer le nouveau book et à adresser à Direct vélo toutes les informations. Objectif, diffusion de la page de garde le 10/04/21 et le book dans la foulée .
- Réunion VTT avec le CD06. Le Président du CD 06 demande l'organisation sur son territoire en plus de la réunion annuelle habituelle LES ASSISES DU VTT, d'une réunion. Si la situation sanitaire ne s'améliore pas dans le département des Alpes Maritimes, cette réunion sera organisée en Visio.
- Un Mécénat est en cours de valorisation qui devrait permettre d'améliorer l'IMAGE DU COMITE REGIONAL Notre Président nous présentera cela dès que le Mécène aura confirmé ses intentions.
- MINOLTA KONICA. Pour se résumer nous avons signifié notre refus de poursuivre avec cette Société au titre du bail photocopieur qui prendra fin en 2022 et de prendre le logiciel comptable proposé. Nous prendrons avec le concours de notre expert-comptable un logiciel comptable qui nous permettra de rester autonomes dans le suivi financier préservant ainsi le suivi actuel tout en réduisant le temps passé par Mr BERGEAT Raphael. Une formation sera nécessaire et mise en place.

Le Président

Christian LAZARINI

Le Secrétaire Général

Philippe DUMOULIN



**MARSEILLE
PROVENCE
MÉTROPOLE
COMMUNAUTÉ URBAINE**



**MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉTERRANÉE**

